Emission le 1er Avril de la nouvelle Carte Nationale d'Identité Electronique

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 01-04-2008 00:47:34

La Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN) a annoncé dimanche qu'elle procèdera, le 1er avril, à l'émission de la nouvelle Carte Nationale d'Identité Electronique (CNIE).

Dans un communiqué, la DGSN souligne que cette carte, dont l'émission intervient conformément à l'article 13 du décret no 2-06-478 du 25 décembre 2007 pris pour l'application de la loi no 35-06 du 30 novembre 2007, facilitera la vie de tous les citoyens en les dispensant désormais de la présentation de quatre documents administratifs: certificat de vie, certificat de résidence, extrait d'acte de naissance et certificat de nationalité.

Les cartes nationales actuelles seront remplacées progressivement en 4 ans, conformément à la loi, précise le communiqué, ajoutant que cent dix centres seront dédiés au dépôt des documents et au retrait des cartes. Vingt d'entre eux sont déjà opérationnels, les suivants seront déployés entre 2008 et 2009.

Seront renouvelées en 2008 les cartes expirant avant le 1-er janvier 2010, en 2009 les cartes expirant avant le 1-er janvier 2013, en 2010 les cartes expirant avant le 1-er janvier 2015 et en 2011 les cartes expirant avant le 1-er avril 2018.

Les citoyens, dont la résidence dépend des Centres en cours d'aménagement ne seront pas privés pour autant de leur nouvelle carte : leurs demandes seront déposées, comme par le passé, auprès des arrondissements de police les plus proches de leur lieu d'habitation, ajoute la même source.

MAP